

**Complément de réponse du Transporteur à la question 1.3
de la demande de renseignements numéro 1 de la Régie**

1 En complément à sa réponse à la question 1.3, le Transporteur présente ci-après une
2 lettre, portant la date du 21 novembre 2011, de l'Association canadienne de
3 l'électricité (« ACÉ ») concernant la confidentialité des données des participants au
4 programme COPE.

5 Tel qu'énoncé dans cette lettre, les données demandées par la Régie sont
6 confidentielles, notamment pour les motifs suivants :

- 7 • Le programme COPE vise à fournir aux entreprises d'électricité participantes
8 des renseignements qu'elles peuvent utiliser à l'interne dans le cadre
9 d'initiatives d'amélioration de leurs processus et de détermination des
10 meilleures pratiques ;
- 11 • Les participants à ce programme ont établi et appliquent des règles de
12 confidentialité rigoureuses que l'ACÉ administre ;
- 13 • Ce n'est que lorsque les participants ont fourni une confirmation écrite de leur
14 adhésion au protocole de confidentialité que l'ACÉ permet l'accès aux
15 données des autres participants ;
- 16 • Les données sont fournies à l'ACÉ et communiquées aux participants pour
17 leur usage interne seulement et l'usage externe des données des autres
18 participants sans leur consentement préalable écrit est interdit.

19 Quant à la possibilité de divulguer des informations de façon anonyme (ou
20 masquées), le protocole est très explicite et mentionne que l'ACÉ et les participants
21 ne peuvent divulguer que les données composites.



Canadian
Electricity
Association | Association
canadienne
de l'électricité

Le 21 novembre 2011

Maître F. Jean Morel
Directeur, Affaires juridiques
Hydro-Québec
4e étage
75, boul. René-Levesque Ouest
Montreal (Québec) H2Z 1A4

Objet: Comité d'évaluation du rendement et de la productivité des entreprises (COPE)

Je désire vous signaler que les participants au programme COPE de l'ACE ont établi et appliquent des règles rigoureusement confidentielles que l'ACE administre. En résumé, les données sont fournies à l'ACÉ et communiquées aux participants pour leur usage interne seulement. L'usage externe des données des autres participants sans leur consentement préalable écrit est interdit. Ce n'est que lorsque les participants ont fourni une confirmation écrite de leur adhésion au protocole que l'ACÉ permet l'accès aux données des autres participants. Ce protocole de confidentialité est crucial car l'existence même du programme en dépend. L'ACÉ est administratrice de ce processus piloté par les membres et est, à ce titre, liée par le protocole.

En ce qui concerne votre lettre et votre demande spécifique à l'effet que l'ACÉ fournisse des données masquées, le protocole est très explicite et mentionne que l'ACÉ et les participants ne peuvent divulguer que les données composites. L'utilisation des données d'une entreprise n'est pas permise sans son consentement préalable écrit.

En ce qui a trait à votre seconde demande, nous pouvons fournir dans un court délai les noms des personnes-ressources concernées des entreprises participantes auprès desquelles vous pourrez faire des démarches pour obtenir leur permission écrite de fournir confidentiellement leurs données à la Régie. Nous ne pouvons toutefois pas vous confirmer dans quel délai elles pourront vous répondre. Nous avons reçu une demande semblable d'un participant de l'Alberta à la suite d'une demande de son organisme de réglementation. Pourtant, il ne s'agissait même pas de dévoiler des données particulières aux entreprises, mais seulement de créer un autre ensemble de données composites à partir d'un sous-ensemble d'entreprises semblables. Les quatre entreprises auprès desquelles des démarches ont été faites ont refusé que leurs données soient divulguées à l'égard de cette demande.

Le COPE vise à fournir aux entreprises d'électricité participantes des renseignements qu'elles peuvent utiliser à l'interne dans le cadre d'initiatives d'amélioration de leurs processus et de détermination des meilleures pratiques.

J'espère que ces précisions vous seront utiles et vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Dan Gent
Gestionnaire, Excellence et analyse comparative du rendement